



Dates : à déterminer

Durée : 14 heures

Lieu :

Dans votre entreprise
OU
En Business Center

Tarif :

1400 € HT, comprenant le coût pédagogique et la documentation

Cotisation annuelle : **25 € net**

Pré-requis : Aucun

Animateur/trice :

Infirmière de santé au travail,
psychologue du travail

Contact :

marchal.dominique@adessi.fr

tel : 03.83.81.72.29

SIRET 808 699 177 00016

N° déclaration d'activité :

41 54 03425 54

Formation-action : Comprendre la pénibilité pour mettre en place sa prévention au sein des PME

Objectifs :

- Comprendre la notion de pénibilité et vos obligations légales
- Acquérir une méthodologie pratique pour construire votre propre prévention pénibilité
- Maîtriser les facteurs clés de succès de la mise en oeuvre de la prévention
- Définir votre propre feuille de route et les pistes d'actions adaptées à votre établissement

Personnes concernées :

Directeur, Responsable des Ressources Humaines, Chargé de mission en sécurité des PME et TPE

Programme :

1ère journée :

- Obligation légale : les enjeux règlementaires et sociaux
- Vos enjeux
- Mobilisation des acteurs
- Identification des postes de travail
- Evaluation de l'exposition aux facteurs de pénibilité
- Réalisation du suivi des postes déclarés pénibles et des salariés affectés

2ème journée :

- Méthodologie de la mise en place d'actions de prévention de votre entreprise en fonction de votre diagnostic
- Intégration de la pénibilité dans le Document Unique
- Le compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P)

Méthode pédagogique :

- Exposés théoriques
- Travail de groupe

Evaluation :

- Validation du pré-projet de plan d'action de prévention de votre entreprise en fonction de votre diagnostic
- Attestation individuelle de fin de formation

Pour poursuivre votre formation, nous vous proposons les modules complémentaires suivants :

- Comment construire et faire vivre son Document Unique, en direction des PME/TPE